

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 13 MARS 2025

DEL-2025-74

L'An deux mille vingt-cinq, le 13 mars, à 9 heures, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 06/03/2025, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mme WENDLING.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUVARD, CATTANEO, DAVIET, DEAGE, FRANCOIS, OBERLI, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

Avaient donné pouvoir :

Mmes PARIS, TARAGON.

MM. COUTIER, GYSELINCK, HACQUIN.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER.

MM. BOUCHET, CALLET, CHASSAGNE, DESCHAMPS, GILLET, GUILLOTTE, JACQUES, MATHIAN.

Assistaient également à la réunion :

Mmes CHRISTIN, DUVERGER, GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,

MM. CHALLEAT, DUPERTHUY, GRANGE, LOUVEAU, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

Membres en exercice : 29

Présents : 13

Représentés par mandat : 5

Objet : CONVENTION D'EXPERIMENTATION ENTRE LA COMMUNE DE SCIENTRIER, ENGIE, ENEDIS ET LE SYANE DE LA SOLUTION D'ECO-ECLAIRAGE

Rapport présenté par Mme Nadine WENDLING.

L'opération « La Nuit est Belle ! » a été lancée en 2019 à l'initiative du Grand Genève et vise à éteindre l'éclairage public sur les communes participantes du Grand Genève sur une nuit, pour sensibiliser aux impacts positifs de l'extinction de l'éclairage public (économie d'énergie, observation du ciel nocturne, impacts sur la faune).

La prochaine édition se tiendra du 11 au 13 avril 2025, avec l'extinction de l'éclairage public prévue dans la nuit du 11 au 12 avril 2025.

Dans le cadre de cet événement, la commune de SCIENTRIER s'est portée volontaire pour expérimenter une solution innovante en matière d'éclairage public, la solution d'éco-éclairage. Cette approche vise à optimiser la gestion de l'éclairage public en s'appuyant sur un calendrier tarifaire événementiel permettant une extinction programmée et automatisée de l'éclairage.

La mise en œuvre de cette solution repose sur la collaboration de plusieurs acteurs :

- La commune de SCIENTRIER : engagée dans l'expérimentation, bénéficiaire de la solution et membre du marché groupé d'achat d'électricité coordonné par le SYANE dont ENGIE est titulaire.
- Le SYANE : en tant qu'appui au PMGF dans la coordination de l'événement « La nuit est belle ! » et en tant que coordinateur du groupement d'achat d'électricité dont le marché 2024-2027 a été attribué à ENGIE, il accompagne la commune et assure la liaison avec le fournisseur d'électricité ENGIE.
- ENGIE : met en place un calendrier tarifaire événementiel permettant une gestion dynamique de l'éclairage public.
- ENEDIS : en tant que gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, il assure un accompagnement technique pour permettre la mise en œuvre opérationnelle.

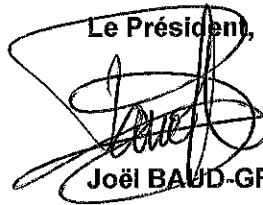
Afin de formaliser cette coopération, une convention d'expérimentation est proposée. Elle précise :

- Les rôles et responsabilités de chaque partie dans la mise en œuvre de la solution d'éco-éclairage,
- Les modalités techniques,
- Les engagements de suivi et d'évaluation des résultats de l'expérimentation.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver la convention entre la commune de SCIENTRIER, ENGIE, ENEDIS et le SYANE relative à la coopération des parties pour l'évènement la mise en place de la solution d'éco-éclairage,
2. à autoriser le Président à la signer.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.

